

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,  
DE LA DECENTRALISATION ET DE LA COHESION  
SOCIALE

REGION DES CASCADES

GOUVERNORAT DE BANFORA

CABINET



BURKINA FASO

Unité - Progrès- Justice

BURKINA FASO

MINISTÈRE DE LA SANTE

Sécrétariat Général

COURRIER CONFIDENTIEL

Le : 16/04/2020

Sous le N° : 124

Heure : .....

**NOTE TECHNIQUE À L'ATTENTION DE MADAME  
LE MINISTRE DE LA SANTE**

**Objet :** Gestion des 55 compatriotes revenus de  
la Côte d'Ivoire et confinés à Niangoloko

**1) Contexte de leur arrivée**

Le 06 avril 2019, nous avons été informés de la présence de passagers burkinabè qui auraient obtenu l'autorisation de sortie du territoire ivoirien et auraient également obtenu l'aval des autorités burkinabè quant à leur entrée sur le territoire burkinabè avec Ouagadougou comme destination finale. Il s'agirait d'éleveurs-vendeurs de bétail au nombre de 52, convoyés par un car de la compagnie TSR avec un chauffeur et 02 apprentis mécaniciens. Ce convoi de 55 personnes aurait bénéficié d'une escorte depuis Abidjan jusqu'à la frontière. A leur arrivée à la frontière burkinabè à la date du 06/04/2020, les passagers ont bénéficié d'une prise de température et ont été conduits à Niangoloko.

De concert avec les autorités régionales (Gouverneur, Directeur régional de la Police, Secrétaire Général de la province de la Comoé) et les autorités locales (maire, préfet de Niangoloko, et les services techniques de la santé (Médecin chef et médecin responsable du Centre médical de Niangoloko), et suivant les instructions de la hiérarchie sanitaire il a été décidé ce qui suit :

- assurer leur confinement de 14 jours à Niangoloko, en respectant les gestes barrières et les mesures de distanciation physique édictées par le Ministère ;
- organiser leur hébergement et leur restauration ;
- assurer la surveillance biquotidienne de leur température ;
- dresser un bilan journalier de leur état de confinement aux autorités sanitaires et administratives.

## **2) Mesures prises pour assurer la mise en confinement**

### **2.1 En ce qui concerne leur situation sanitaire**

#### **2.1.1 Suivi régulier des compatriotes**

- **A J1 6 avril 2020 :** Au total, 55 passagers ont été flashés ce jour
  - 22 passagers ont présenté une température corporelle strictement supérieure à 38°C.
  - Ces 22 passagers ont été repris individuellement, en consultation médicale (avec un registre spécialement dédié) et réévalué.
  - 03 des 22 passagers ont toujours une fièvre sans étiologie évidente.
  - Les 03 cas ont été particulièrement sensibilisés au port obligatoire de masques et aux mesures d'hygiène.
- **A J2 7 avril 2020 :** ces 03 cas ont été investigués, la température a été inférieure à 37°C, aucun signe respiratoire ne s'est ajouté.
- **De J2 à ce jour J5 (10 avril 2020) :** ces 55 patients ne présentent cliniquement aucun signe suspect de COVID-19 ni d'une autre maladie contagieuse grave.

#### **2.1.2 Suivi par l'équipe de Banfora**

Le 08 avril 2020, une équipe de Banfora, s'est rendue à Niangoloko pour :

- des échanges de sensibilisation avec les passagers mis en quarantaine sur les symptômes, les modes de transmission du COVID-19 et sur les moyens de prévention.

- une rencontre avec le Préfet, le Maire, le Commissaire de police, le Commandant de la Brigade de gendarmerie, le Médecin Chef de District sanitaire de Banfora et le responsable de la promotion de la santé du district sanitaire Banfora sur la situation des passagers mis en quarantaine.
- une rencontre avec les passagers mis en quarantaine pour leur notifier des conditions de la mise en quarantaine, l'hébergement, la restauration et les autres conditions d'hygiène.

### **2.2 En ce qui concerne les conditions du confinement**

Les autorités administratives et sécuritaires de Niangoloko en collaboration avec les autorités sanitaires du District Sanitaire de Banfora ont procédé à la recherche d'un local adapté pour assurer un confinement adéquat des 55 passagers. Cependant, la somme des chambres disponibles des infrastructures hôtelières de la ville de Niangoloko était inférieure à 55. C'est ainsi que la décision a été prise de les confiner dans la salle polyvalente de la mairie de Niangoloko où ils sont depuis la nuit du 05 avril 2020. Le Centre Médical de Niangoloko a mis à la disposition de chaque passager un matelas d'une place.

### **2.3 Au titre des difficultés**

- l'absence de local adapté pour la mise en quarantaine (tous les passagers sont logés dans une seule salle non compartimentée et sans clôture) ;
- une proposition de les loger dans des auberges a été faite mais, non seulement le nombre de chambres est insuffisant et les propriétaires ne se sont pas montrés favorables à les accueillir ;
- le site identifié est accessible aux vendeurs ambulants ;
- l'insuffisance de matériels de protection (masques FFP2, lunettes de protection, gants, sur-blouses) pour une éventuelle prise en charge des cas.

### **3) Suggestions**

- améliorer les conditions d'accueil du confinement en trouvant un hôtel ou une auberge avec 55 places disponibles à même de les héberger et les restaurer ;
- motiver l'équipe médicale d'urgence du Niangoloko en matériel de protection, en restauration, carburant etc.
- assurer un suivi des autorités administratives et sanitaires régionales des ressortissants.
- A défaut, permettre aux ressortissants d'arriver à destination (Ouagadougou) à travers un convoi sécurisé avec respect des gestes barrières et mesures de distanciation physique, pour un confinement plus adéquat.

### **4) Risques**

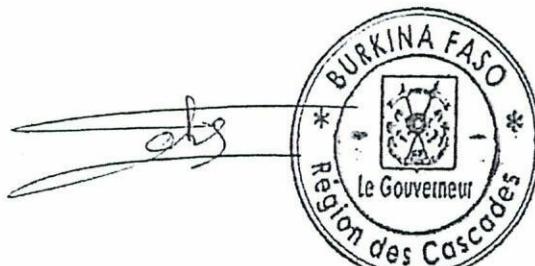
- Une psychose sociale depuis la venue et le stationnement du convoi devant la salle polyvalente est prévisible.
- Une insuffisance des capacités en infrastructures hôtelières de la commune de Niangoloko est à prendre à compte.

### **5) Incidence financière proposée**

Désignation	Nombre de nuitées	Quantité	Prix unitaire	Montant total
<b>Prise en charge</b>				
Equipe chargée du suivi au niveau régional (Gouverneur, DR Police, et DRS (02 personnes)	4	4	27 000	432 000
Chauffeurs (Gouverneur, Police et DRS)	4	3	20 000	240 000
Sécurité			Forfait	100 000
<b>Sous Total PEC</b>				<b>772 000</b>

<b>Restauration</b>				
Passagers	14	55	5 000	3 850 000
Equipe chargée du suivi	14	5	5 000	350 000
<b>Sous Total Restauration</b>				<b>4 200 000</b>
<b>Carburant</b>				
Equipe chargée du suivi	14	5	2 500	175 000
Carburant suivi de la DRS	2	90	100	18 000
Carburant Gouverneur	2	90	100	18 000
Carburant Sécurité	4	90	100	36 000
<b>Sous Total Carburant</b>				<b>247 000</b>
<b>TOTAL</b>				<b>5 219 000</b>

Fait à Banfora, le 11 avril 2020



**Joséphine KOUARA APIOU/KABORE**

*Administrateur Civil*

*Commandeur de l'Ordre de l'Étalon*